

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **20 AOUT 2015 à 18 h 30**,
sur convocation de Patrice GAUSSERAND, Président.

Présents : Christian PERO, Monique GUILLE, Lahcène BAAZIZ, Michel HOSPITALIER, Josette MONTEIL, Michèle LESOURD, Mickaele BOTT, Marie-Christine BOUTONNET, Claude SEGUIER. Martine SOUQUET,

Excusés : Patrice GAUSSERAND, Bernard DOAT, Michelle RIEUX, Pascal VEAUTE.

Absents :

ORDRE DU JOUR

Validation du compte rendu du 22 Juillet

Questions Diverses.

Validation du compte rendu du 22 juillet

Unanimité

Délibération renouvellement de la ligne de trésorerie

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président , vu le projet de contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Midi Pyrénées (ci-après « la Caisse d'Epargne »), et après en avoir délibéré, le 20 aout 2015 le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a pris les décisions suivantes :

Article-2

le CCAS de Gaillac autorise Le Président du CCAS, à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne.

Article-3

le CCAS de Gaillac autorise Le Président du CCAS, à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

Question diverses

- Monsieur le Président informe de la démission pour raisons personnelles de Madame Condo.
- Monsieur le Président informe de sa prochaine rencontre avec le Président du département à propos du versement direct de l'APA.

Le Président lève la séance à 19 heures .

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le jeudi 17 septembre à 18h30 Salle Jean-Jaurès.

**Le Vice-Président du CCAS,
Christian PERO.**